



# GUIDE D'INFORMATION POUR LE STAGE ENTRAÎNEUR 2



## ***À qui s'adresse le stage Entraîneur 2 ?***

Le stage Entraîneur 2 (Contexte du PNCE : Introduction à Compétition avancée) est le premier niveau du volet « Compétition – entraîneur de performance » du programme de certification des entraîneurs de Tennis Canada. Il correspond à l'étape 2 « plaisir et fondamentaux » et à l'étape 3 « développement » du DLTA (développement à long terme des athlètes).

Ce stage d'entraîneurs de développement est destiné aux entraîneurs dévoués qui font preuve des plus hautes qualités d'intégrité, de dévouement, du sens des responsabilités et d'habileté en travaillant avec les juniors et les adultes axés vers la compétition provinciale et nationale.

Fonctions dans l'industrie : entraîneur dans une académie de tennis ou dans un programme de développement des juniors, entraîneur en chef d'un programme pour les 12 ans et moins (terrain rouge, orange, vert), entraîneur personnel pour des joueurs compétitifs classés dans les meilleurs au niveau provincial.

**TOUS LES CANDIDATS DOIVENT TRAVAILLER À L'ANNÉE AVEC DES JOUEURS COMPÉTITIFS DE NIVEAU PROVINCIAL**

## ***Quel est l'objectif principal de la formation?***

L'objectif principal du cours Entraîneur 2 est de veiller à ce que l'entraîneur ait les compétences nécessaires pour développer les fondamentaux conforme au niveau international (fondamentaux techniques, tactiques, physiques et psychologiques) afin de maximiser le développement du joueur et sa transition vers le niveau supérieur sans lacune majeure. La priorité est de développer des joueurs compétitifs tout en augmentant le nombre de joueurs de moins de 12 ans au Canada ayant des profils internationaux. L'entraîneur sera capable de créer un environnement cohérent de haute performance tout en possédant le souci du détail nécessaire à la gestion d'un joueur et l'acharnement nécessaire pour développer de bonnes habitudes. De plus, les entraîneurs seront compétents pour répondre aux besoins des meilleurs joueurs adultes compétitifs provinciaux / nationaux dans l'environnement du club.

## ***Que vais-je apprendre?***

Dans ce cours, vous acquerez des connaissances et des compétences telles que:

- Créer un environnement de tennis sécuritaire
- Prise de décision éthique
- Soutien aux athlètes en entraînement
- Planification d'une séance d'entraînement
- Soutien l'expérience en compétition
- Analyse de la performance
- Élaboration d'un programme sportif
- Gestion de programme
- Résultats spécifiques attendus au tennis

## ***Comment vais-je être évalué?***

Les points suivants résumant les différentes évaluations que vous devrez passer pour obtenir votre certification d'Entraîneur 2. (N.B. Les thèmes de chaque évaluation proviennent des compétences requises dans le DLTA). Il s'agit :

## 1- Évaluations sur le terrain

- a) Test d'envoi de balles et niveau de jeu
- b) Entraînement de performance sur les fondamentaux (coopération avec rotations)
- c) Entraîner des situations de jeu difficiles
- d) Cours privé avec l'emphase sur la technique (notions techniques des fondamentaux)
- e) Entraîner des variations de patrons de jeu tactique (prise de décision en considérant les forces / faiblesses des joueurs)

## 2- Évaluations écrites

Diverses évaluations écrites sous forme d'examen ou quiz couvriront les sujets abordés au cours du stage.

## 3- Évaluations audiovisuels de l'entraîneur

- a) Vidéo de matchs (et des statistiques associés) sur 2 joueurs permettant initialement d'évaluer ces joueurs; puis de suivre leur progrès tactique et psychologique des objectifs établis lors de l'évaluation initiale; elle sera accompagnée d'un rapport écrit sur les progrès accomplis à l'aide des statistiques comme preuves à l'appuis.
- b) Vidéo de la mise en œuvre d'une session d'entraînement; cela sera accompagné d'un plan écrit détaillé
- c) Vidéo du cours privé sur la technique pour couvrir le service, FH ou BH, volée spécifique, 3x20 min chacune et pour observer les progrès techniques des fondamentaux identifiées à partir de l'évaluation initiale
- d) Vidéo des objectifs présentée aux parents et aux joueurs après l'évaluation initiale et l'établissement des objectifs
- e) Vidéo d'une séance physique basée sur les mouvements fondamentaux et la coordination, qui comprendra un échauffement physique; cela coïncidera avec un plan de séance physique.

## 4- Devoir écrit / Cahier de travail

- a) Travaux préparatoires
- b) Travaux à l'intérieur du cahier de cours

## 5- Présentation finale du portfolio (du travail effectué avec vos 2 joueurs)

### **N.B.**

1. Veuillez prendre note que d'autres travaux et évaluations peuvent s'ajouter si le responsable du développement des entraîneurs estime qu'ils sont nécessaires à l'acquisition des connaissances requises.
2. Vous devrez lire et signer une lettre d'Engagement vers l'excellence pour assurer que vous comprenez les exigences du stage.

Les candidats doivent « rencontrer les exigences » dans toutes les évaluations et travaux pour obtenir la certification. Si un candidat obtient la note «ne rencontre pas les exigences ou incomplet » lors d'une évaluation ou dans un travail présenté, il devra le/les reprendre. Les dates des évaluations et les dates d'échéances des travaux à remettre seront clairement annoncées durant le stage.

Après la date finale du stage, tout candidat qui ne rencontrera pas les exigences de plus d'une évaluation ou devoir devra reprendre le stage. Pour ceux qui ont seulement 1 évaluation qui ne rencontrera pas les exigences,

ils auront seulement une reprise avec un temps limite (déterminé par le formateur en chef) pour compléter avec succès l'évaluation adéquate.

### ***Quelles sont les conditions préalables ?***

1. Certification minimale exigée : Professionnel de club 2 ou reconnaissance des compétences d'entraîneur
2. Âge requis : 20 ans
3. Niveau de jeu requis : 5.5
4. Les entraîneurs doivent être capables d'échanger à un niveau avancé, en plus de démontrer des habiletés suffisantes pour travailler et jouer avec un joueur junior de niveau national.
5. Être un membre actif de l'APT
6. Les entraîneurs doivent compter sur la présence de **deux** joueurs compétitifs (classement provincial) de moins de 12 ans avec qui ils travailleront pendant tout le stage. Ils sont responsables du développement global des joueurs et les entraînent sur une base hebdomadaire (cours privés ou en groupe; soutien en compétitions). Vous travaillerez avec ces joueurs pour les travaux liés à votre portfolio.
7. Si ce n'est déjà fait, l'entraîneur doit remplir l'évaluation en ligne du PNCE intitulée [Prendre des décisions éthiques](#). Ceci doit être complété avant le premier regroupement du stage.

### ***Quels sont les documents et le matériel requis pour le stage ?***

1. Les entraîneurs doivent avoir accès à une caméra vidéo, un microphone sans fil, un trépied et être capable de transférer les vidéos dans un ordinateur.
2. Les entraîneurs doivent être capables de produire des documents électroniques (WORD et PDF).
3. En plus des deux joueurs de 12 ans et moins mentionnés ci-dessus, les entraîneurs doivent compter sur la présence de quatre autres joueurs (de l'âge approprié) pour faire les travaux exigés sur les entraînements de tennis.

### ***Qui supervisera le stage ?***

Le directeur du développement des entraîneurs de Haute performance, Jocelyn Robichaud, avec l'aide de son équipe de formateurs. Certains spécialistes et scientifiques de Tennis Canada seront impliqués également durant le stage.

### ***Quel est le calendrier typique d'un stage et l'implication requise ?***

Le cours est d'une durée de 20 jour divisée en 4 regroupements de 5 jours, le tout est répartis sur une période d'un an (il est obligatoire d'assister à 100% de tous les regroupements pour ce cours). Le cours Entraîneur 2 est donné tous les deux ans.

Votre engagement pour le stage implique de vous assurer une allocation de votre temps qui inclue les jours de stage et de voyage requis pour y assister. Il exige aussi la collaboration de votre directeur/gérant si vous devez vous absenter pendant un certain nombre de jours de votre club ou votre académie de tennis. De plus, il vous faudra consacrer de 30 à 40 heures environ entre les regroupements de stage pour des travaux spécifiques à faire dans votre environnement tel que : de la lecture, de la recherche, l'enregistrement des vidéos sur les athlètes, la préparation des évaluations, etc.

L'horaire PROVISOIRE des cours de regroupement est le suivant (note: sous réserve de modification):

1. février (mercredi-dimanche)
2. mai (mercredi-dimanche)
3. août (mercredi-dimanche)
4. novembre (mercredi-dimanche)

### ***Où aura lieu le stage?***

Les cours auront lieu soit au Centre Aviva, Université York - 1 Shoreham Drive, Toronto, Ontario M3N 3A6 ou au Stade IGA - 285, rue Gary-Carter, Montréal, Québec, H2R 2W1. Les détails seront fournis pendant le cours.

### ***Quel est le coût du stage ?***

Tarif régulier : 2 100 \$ (taxes incluses) pour les membres de l'APT ; 3 000 \$ (taxes incluses) pour les non-membres de l'APT

Tarif subventionné (voir la répartition ci-dessous) : 1 600 \$ (taxes incluses)

Il y a deux formes de subventions :

1. Subvention pour le stage :
  - 500 \$ (taxes incluses) de réduction sur le coût du stage, ce qui le porte à 1 600 \$ (taxes incluses)
2. Subvention pour le transport :
  - candidats à l'extérieur de l'Ontario et du Québec (une subvention fixe couvrant le coût des vols). Les candidats doivent organiser leur propre hébergement. Certains hôtels locaux offrent des tarifs spéciaux.
  - candidats de l'Ontario et du Québec; une subvention fixe sera offerte couvrant le coût de transport lorsque le stage aura lieu à l'extérieur de leur province. Les candidats organisent leur propre hébergement. Certains hôtels locaux offrent des tarifs spéciaux.

*Note : Un montant de 250\$ sera requis lors de l'inscription au stage Entraîneur 2, puis la balance sera divisée en deux versements avec la première moitié du paiement entier dû avant le premier jour du premier regroupement et le paiement final avant le premier jour du troisième regroupement.*

### ***Qui peut demander des subventions ?***

1. Le candidat qui joue un rôle important dans un CDT (15 heures minimum par semaine + implication) ou qui est l'entraîneur principal d'un joueur classé au niveau national (15 heures par semaine + implication)
2. Un ex-joueur classé parmi les meilleurs au pays (top 8 au classement Canadien junior and/or top 20 au classement canadien classe ouverte)

### ***Comment se fait la sélection des participants au stage ?***

Tous les entraîneurs postulant pour le cours d'Entraîneur 2 doivent être membres actifs de l'APT. La sélection des participants au stage sera basée sur le résultat du cours d'entraînement Club Professional 2, sur l'engagement de l'entraîneur, sur l'expérience et les résultats obtenus en matière d'entraînement et sur l'expérience de jeu passée.

### ***Comme puis-je m'inscrire pour le stage ?***

1. En communiquant avec Joan Leung, de Tennis Canada, au (416) 650-7938 ou par courriel à [jleung@tenniscanada.com](mailto:jleung@tenniscanada.com), pour obtenir un formulaire d'inscription.
2. Les entraîneurs et les anciens joueurs qui demandent une subvention doivent joindre à leur formulaire d'inscription les renseignements suivants :
  - Une lettre d'une page soulignant leur expérience comme entraîneur ou comme joueur et expliquant leurs objectifs de carrière
  - Une lettre de référence de l'employeur
  - Le témoignage d'un parent de joueur classé que le candidat entraîne régulièrement (depuis au moins six mois) – **entraîneurs seulement**
  - Une lettre d'approbation de l'association provinciale du candidat
3. Faites parvenir votre demande accompagnée d'un dépôt de 250 \$ à Tennis Canada au plus tard à la date limite d'inscription qui se trouve sur le site de l'APT. Le reste du coût doit être payé en totalité par carte de crédit. N.B. Nous retournons le dépôt en cas de refus de la candidature ou si l'inscription est retirée avant la date limite qui paraît sur le site de l'APT.

**Faites parvenir votre demande d'inscription et votre dépôt à :** Tennis Canada, à l'attention de Joan Leung, 1 Shoreham Drive, Suite 100, Toronto, Ontario, M3N 3A6

### ***Avec qui dois-je communiquer pour plus amples renseignements ?***

Veillez communiquer avec Joan Leung au (416) 650-7938, [jleung@tenniscanada.com](mailto:jleung@tenniscanada.com) ou avec Jocelyn Robichaud au (514) 273-1515 ext : 6257, [jrobichaud@tenniscanada.com](mailto:jrobichaud@tenniscanada.com)